Quels sont les objectifs ?

Acquérir des connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence et à sa prise en charge en attendant l'arrivée de l'équipe médicale, en utilisant des techniques non invasives :

- Urgences vitales
- Urgences potentielles
- Risques collectifs

Pour qui?

Professionnels de la santé inscrits dans la quatrième partie du code de la Santé Publique (médecins, sages-femmes, infirmiers, aides-soignants, kinésithérapeutes, manipulateurs de radiologie...).

Quel est son contenu?

- 1. La protection et l'alerte
- 2. Les hémorragies
- 3. L'étouffement
- 4. L'inconscience
- 5. L'arrêt cardio-respiratoire
- 6. Les plaies et les brûlures
- 7. Les traumatismes et les immobilisations
- 8. Le retrait de casque
- 9. Relevages et brancardages
- 10. Accouchement inopiné
- 11. L'hygiène
- 12. Les risques exceptionnels
- 13. Les plans divers